

Rapporteur : M. DACLIN Jean-Michel

M. DACLIN Jean-Michel, rapporteur : Monsieur le Maire, cette délibération concerne les associations européennes, avec qui nous travaillons depuis longtemps. Nous souhaitons les faire travailler de plus en plus ensemble.

J'ai une très bonne nouvelle à vous annoncer : ces deux associations, les deux principales, celles que nous finançons cette année par cette délibération, vont fusionner. Vraisemblablement dans les semaines qui viennent. Avis favorable.

M. ROYER François : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, cette délibération nous interpelle, pas tant sur les montants en jeu, que sur les actions de promotion de l'Europe. A Lyon Divers Droite, nous sommes européens, attachés aux valeurs de l'Europe, telles qu'elles ont été précisées dans le traité de Lisbonne.

Mais, comme le montrent les enquêtes Eurobaromètre, si les Français se sentent européens, ils sont souvent mal informés sur l'Union européenne. Ils en perçoivent mal les enjeux et finalités. Ils éprouvent un sentiment d'éloignement par rapport aux institutions européennes, alors que paradoxalement, leurs attentes vis-à-vis de l'Europe sont fortes.

En France et à Lyon notamment, l'Union européenne intéresse certainement plus qu'on pourrait le penser. Mais partout il existe des lacunes, dans l'information et la communication, faite sur l'Europe. Médiatiquement, l'Union européenne est quasiment sans défense. Peu de journalistes en font leur spécialité, et les médias traditionnels ont tendance à ignorer le sujet. Quant à ceux qui s'y consacrent, ils ont de fortes chances d'être considérés, comme des complices de « l'eurocratie ». Sans parler des gouvernements qui se servent de l'Europe comme bouc émissaire. C'est parfois commode ! Qui n'a jamais entendu : « C'est de la faute de l'Europe ! », « C'est de la faute de Bruxelles ! » ?

Tout cela laisse donc le champ libre à l'incompréhension, alors qu'il faut susciter l'intérêt et l'adhésion des citoyens pour l'Europe.

Pour cela, à l'échelon local, le rôle des associations est essentiel. On n'en dénombre pas moins de quatre à Lyon et bientôt trois, puisqu'un rapprochement est en cours. Or, il est regrettable que pour des questions d'intérêts politiques, ces associations travaillent trop souvent chacune de leur côté.

Comme chaque année, nous étions samedi dernier à la Fête de l'Europe. Nous y avons même croisé Mme Guillaume, qui ne nous contredira pas sur le caractère trop anecdotique de cette manifestation.

Lyon accueille régulièrement des événements d'envergure internationale. Nous espérons même accueillir l'Euro 2016, si tout se passe bien...

La Ville doit donc tout faire, pour mobiliser les associations, autrement que par de simples distributions de subventions. Vous affichez des ambitions européennes pour Lyon et son agglomération, mais ça ne suffit pas. Il faut donner envie d'Europe aux Lyonnais ! C'est quasiment un devoir. L'histoire de notre ville se conjugue tellement avec celle de l'Europe, c'est son identité et c'est aussi son avenir. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien. Vous dites à M. David que sur l'Europe il rajoute quelques pages et il écrit un livre.

M. ROYER François : Je lui transmettrai.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Mme Chichereau-Dinguirard et M. Maleski n'ont pas pris part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Le Groupe Communiste, Républicain et Intervention Citoyenne s'est abstenu.)

(Adopté.)